

# VILLA NOYA

## Rue de Versailles

### 91620 NOZAY

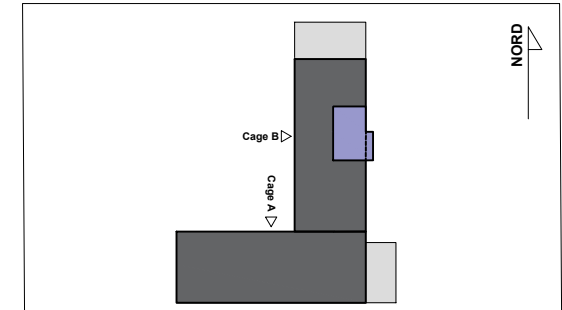
## SERIE DCE

CAGE B

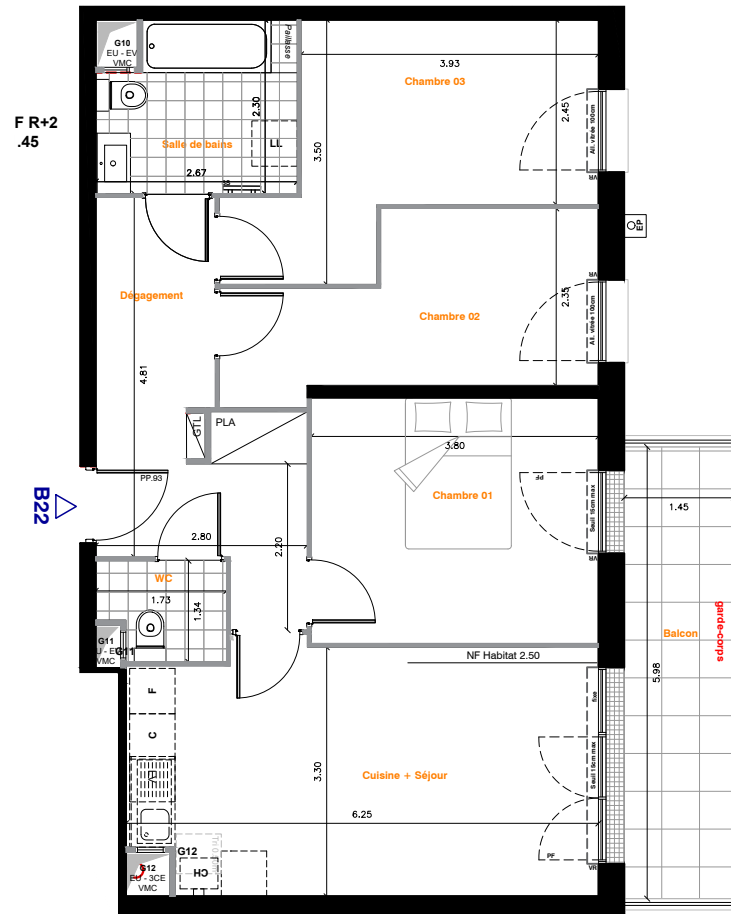
R+2

B22

4 pièces



NOTA : La surface habitable des placards est incluse dans celles des pièces attenantes



### B 22

Entrée	5,30m <sup>2</sup>
Cuisine + séjour	20,00m <sup>2</sup>
Chambre 01	12,35m <sup>2</sup>
Chambre 02	9,85m <sup>2</sup>
Chambre 03	11,95m <sup>2</sup>
Dégagement	4,85m <sup>2</sup>
Salle de bains	5,70m <sup>2</sup>
WC	2,10m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE TOTALE</b>	<b>72,10m<sup>2</sup></b>
Balcon / Terrasse	8,65m <sup>2</sup>
<b>SURFACE EXTERIEUR TOTALE</b>	<b>8,65m<sup>2</sup></b>

### LEGENDE

#### Éléments de cuisine

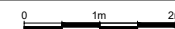
LL	Lave Linge	C	Bloc cuisson
LV	Lave-vaisselle	F	Réfrigérateur
CH	Chaudière	GTL	Tableau électrique
F	Fenêtre	PL	Placard
PF	Porte-fenêtre	VR	Volet roulant
GC	Garde-corps	ALL	Allège maçonnée ou vitrée
	Caillebotis		Sèche serviette
	Gaine technique		Soffite en faux-plafond

#### NOTA 1 :

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement.  
Les dimensions et les surfaces peuvent varier en fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, allèges, faux-plafonds).  
Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations ne sont pas représentées. Les équipements de la cuisine ne sont pas fournis et les dressing sont des espaces non aménagés.  
Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les gabarits des pièces répondent aux normes réglementaires.

#### NOTA 2 :

Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société et du bureau de contrôle. Aucune modification affectant l'installation électrique, la plomberie ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après l'achèvement des fondations.  
Dans le cadre des TMA, il ne sera pas accepté de modifications sur la structure, les portes d'entrées, les gaines techniques, la position des tableaux électriques et les menuiseries extérieures.



Date : 05/09/24

Indice 4